

31 mar 2010 -14:16

Steven Vanackere - Union de l'Europe occidentale

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere vous informe de l'accord donné ce matin, par le Conseil des Ministres, à la cessation des activités de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Les 10 Etats membres de l'UEO publient aujourd'hui une déclaration commune annonçant la fermeture de l'Organisation.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere vous informe de l'accord donné ce matin, par le Conseil des Ministres, à la cessation des activités de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Les 10 Etats membres de l'UEO publient aujourd'hui une déclaration commune annonçant la fermeture de l'Organisation.

Steven Vanackere - Union de l'Europe occidentale Bruxelles, le 31 mars 2010 Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere vous informe de l'accord donné ce matin, par le Conseil des Ministres, à la cessation des activités de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Les 10 Etats membres de l'UEO publient aujourd'hui une déclaration commune annonçant la fermeture de l'Organisation. Si l'Union européenne a progressivement pu mettre en place les fondations d'une politique de défense européenne, le rôle de l'UEO dans ce processus ne doit pas être sous-estimé. Après la dernière Guerre mondiale, l'UEO a pris l'initiative en vue de l'édification d'une Défense européenne, avec notamment l'engagement en faveur d'une défense commune repris dans le Traité de Bruxelles de 1948 portant création de l'UEO. Les Etats-membres ont d'ailleurs réitéré cet engagement ambitieux de défense réciproque dans leur déclaration de ce jour. Entre-temps, l'Union européenne a, de façon accrue, développé une politique de défense européenne. L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne a, en vertu de l'article 42.7, instauré un engagement européen d'assistance et de défense mutuelle juridiquement contraignant au sein de l'Union européenne. D'un point de vue budgétaire, le maintien de l'UEO était donc devenu difficilement défendable. La cessation des activités de l'Organisation s'organisera dès lors pour la fin du mois de juin 2011. L'UEO était devenue un forum important de dialogue parlementaire. Steven Vanackere attache beaucoup d'importance à ce lien avec les représentants parlementaires. Il espère que le dialogue parlementaire pourra être poursuivi d'une autre manière. Dans leur déclaration commune, les Etats-membres de l'UEO suggèrent que le Protocole 1 sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne, peut fournir une base à cet égard.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be